

Protocole de venue au centre aquatique de Saint-Lô Agglo à partir du 22 juin 2020

80 personnes maxi par créneau de 2h

Possibilité d'aller au bassin loisirs (des jeux d'eau en fonction)

Possibilité de changer de bassin pendant le créneau

Pataugeoire et toboggan non accessibles

- Je réserve mon créneau sur le site internet de Saint-Lô agglo ou par téléphone
- Je peux réserver pour plusieurs personnes
- Je me présente au centre aquatique dans le créneau réservé en respectant la distanciation s'il y a du monde
- Le port du masque est conseillé jusqu'aux cabines
- Je prends du gel hydroalcoolique
- Je vais voir l'hôtesse d'accueil pour confirmer ma réservation
- Je me dirige vers les cabines de déshabillage indiquées par le personnel
- Sur chaque porte des cabines individuelles figure la mention « cabine désinfectée ou cabine non désinfectée »
- Je choisis un casier sur lequel il y a une clé, un jeton est présent dans le casier
- Je prends du gel hydroalcoolique avant les sanitaires et je me savonne obligatoirement sous la douche
- Je peux amener mon matériel de nage que je désinfecte dans le bac prévu à cet effet
- Je me dirige vers le bassin de mon choix
- Le bassin extérieur est accessible par la porte avec le pédiluve (sas fermé pour éviter les contacts)
- Je regagne les douches, mon casier
- Après avoir pris mes affaires je ferme le casier et prend la clé que je mettrai dans le bac de désinfection à la sortie de la cabine
- Je me dirige vers les cabines de rhabillage,
- Je me dirige vers le portillon pour sortir et suis le marquage au sol vers la porte de sortie à droite